



Déclaration de l'Unsa Education Bretagne CTA DU 28 JANVIER 2022

Monsieur le Recteur,

Mesdames et Messieurs les membres et expert.es du CTA

Les principales mesures budgétaires actées au plan national se déclinent désormais localement et vont à nouveau dégrader les conditions d'enseignement dans le second degré. La préparation de la rentrée du 2nd degré se fait sur la base du retrait de 440 emplois sur tout le territoire. Cette suppression importante est masquée par l'annonce de moyens d'enseignement supplémentaires du fait de la mise en place de la réforme du recrutement et de la formation initiale. En effet, à la rentrée 2022, exceptionnellement, dans les établissements cohabiteront des stagiaires titularisés passant d'un mi-temps à un temps plein (ancienne réforme) et des contractuels alternants MEEF ayant obtenu le concours 2022 exerçant dorénavant leur année de stage à temps plein. Ces supports nécessaires bloqueront des ouvertures de postes ou des mutations.

La dotation de 8 ETP ne doit pas faire illusion. Cette dotation s'inscrit dans un contexte de restriction budgétaire et n'empêchera pas une nouvelle suppression de postes dans notre académie. Les conséquences de l'accumulation d'HSA en lieu et place d'heures postes continuent à produire des effets délétères au sein des établissements. L'organisation des établissements reste complexe et les marges de manœuvre sont insuffisantes pour mettre en œuvre les choix pédagogiques tout comme pour permettre le fonctionnement serein des collectifs pédagogiques.

Agissant ainsi, est niée la réalité des défis éducatifs et pédagogiques, des défis accrus après plusieurs années de scolarité impactées par la pandémie de la Covid 19. Les carences du système en matière de formation ne trouvent pas de réponses satisfaisantes. Les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves qui en ont le plus besoin ne sont pas au rendez-vous. Les tensions demeurent pour mettre en œuvre pleinement les réformes qu'il s'agisse de la réforme du lycée ou de la transformation de la voie professionnelle.

Cette carte scolaire ignore la crise des moyens du second degré, déjà très affaibli par plusieurs années de suppressions de postes (220 postes dans notre académie depuis plusieurs années). Les principaux acteurs que sont les personnels et les élèves n'ont aucune autre issue que de subir cette dégradation au détriment de leurs conditions de travail pour les premiers et d'apprentissage pour les seconds.

Dans le 1er degré, la dotation de 10 ETP (donnés à l'Ille-et-Vilaine) n'est toujours pas à la hauteur. Cela ne permet pas l'amélioration nécessaires des conditions d'enseignement au-delà des dédoublements et limitation d'effectifs. En effet, la mise à l'arrêt par l'exécutif du travail sur la structuration du tissu scolaire depuis 2017, empêche de réorienter les marges dégagées par la baisse démographique. Les écoles connaissent des besoins importants même s'ils sont moins visibles immédiatement que les classes : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, remplacement notamment pour la formation initiale et continue ou temps dévolu à la direction d'école.

La carte scolaire dans les autres départements bretons risque d'être dramatique.

Nous ne comprenons pas que, dans le contexte actuel très difficile, dans lequel nos collègues sont au bord de l'épuisement et font face avec un engagement total depuis maintenant deux ans, que des décisions massives de suppressions de classes et de postes puissent encore avoir lieu.

La logique budgétaire prévaut à ce qui aurait dû être une priorité absolue alors que les difficultés de ces derniers mois ont mis en lumière un manque cruel de moyens dans notre académie.

Les protocoles mis en place depuis des mois, les moyens demandés depuis de nombreuses semaines par l'UNSA Éducation qui arrivent, certes, mais trop tardivement et sans commune mesure avec les besoins, la non prise en compte de la réalité du terrain, la tension qui monte, autant de difficultés qui seront majorées par cette carte scolaire qui sera perçue par nos collègues comme un abandon supplémentaire.

A ces fermetures, il faut ajouter la réforme de la formation initiale, des possibilités de mutation qui vont encore se réduire alors que, nationalement, les possibilités de mutation vers la Bretagne sont catastrophiques et ne prennent absolument pas en compte la souffrance dans laquelle peuvent être des collègues depuis plusieurs années.

Dans un contexte où les calibrages et les besoins sont minorés, des postes ne sont toujours pas pourvus et, quand ils le sont, cela se fait au moyen de contractuels dont le nombre augmente année après année. Pendant ce temps-là, des collègues tentent désespérément d'avoir leur mutation et certains finissent par démissionner.

L'Unsa Education déplore les modalités de tenue des instances de carte scolaire dans un calendrier contraint par l'échéance des élections présidentielles. Avec peu ou pas d'informations fournies, dans un délai très court et dans des conditions sanitaires difficiles, les représentantes et représentants en CTA et CTSD mais aussi élus et parents des écoles concernées pourront difficilement défendre la situation des écoles et des établissements.

Nous vous remercions de votre attention

Jean-Michel HERVE

Tanguy JOUAULT